



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

**PROCÈS-VERBAL** d'une réunion extraordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 16 septembre 2024 au Château Madelinot, sous la présidence de Daniel Côté (en visioconférence), et à laquelle sont présents :

**M. Guy Bernatchez**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**M. Roger Chevarie**, conseiller de Fatima,  
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**M. Simon Deschênes**, maire de Sainte-Anne-des-Monts,  
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**M. Éric Dubé**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Denis Gauthier**, maire  
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Hugues Lafrance**, Conseiller de Étang-du-Nord  
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**Mme Nicole Lagacé**, mairesse de Matapédia  
Administratrice régulière représentant la MRC d'Avignon

**M. Mathieu Lapointe**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

**M. Samuel Parisé**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC du Rocher-Percé

### Ainsi que :

**Mme Marie-Andrée Pichette**, directrice générale et secrétaire-trésorière  
de la Régie

**M. Mark Lasanowski**, coordonnateur aux opérations de la Régie

**Mme Marie-Pier Cyr**, adjoint de service clientèle et soutien à la direction  
de la Régie

### Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pas pu participer à la rencontre :

**M. Henri Grenier**, maire de Port-Daniel—Gascons  
Administrateur régulier représentant la MRC du Rocher-Percé

**M. Noël Richard**, maire de Grande-Vallée  
Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
3. Budget 2025 (adoption);
4. Date et lieu de la prochaine rencontre;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée (adoption).



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

R-2024 – 37

#### RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par Éric Dubé et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

### 3. BUDGET 2025

La proposition de budget pour l'année 2025 est présentée. Le budget sera transmis aux signataires de l'entente intermunicipale (MRC de la Gaspésie et Agglomération des Îles) pour approbation.

R-2024 – 38

#### RÉSOLUTION CONCERNANT LE BUDGET 2025 DE LA RÉGIE

**IL EST PROPOSÉ** par Simon Deschênes et unanimement résolu d'adopter le budget 2025 tel que présenté en vue de le transmettre aux signataires de l'entente intermunicipale.

### 4. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 18 décembre 2024 à New Richmond.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R-2024 – 39

#### RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ** par Nicole Lagacé et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.



No de résolution  
ou annotation

**Régie intermunicipale de transport  
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine**

**CERTIFICATION**

Lu et certifié conforme par

le président,

la secrétaire-trésorière,

\_\_\_\_\_

Daniel Côté

\_\_\_\_\_

Marie-Andrée Pichette

2024/12/18

\_\_\_\_\_

Date

12/18/24

\_\_\_\_\_

Date

**ADOPTION**

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

18 décembre 2024

\_\_\_\_\_

Date